



INFO NÉGO

Ville de Montréal

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)

NON au démantèlement des services publics !

L'administration Coderre-Marcoux s'entête... on passe à l'action !

Plusieurs rencontres de négociation se sont tenues avec la Ville de Montréal depuis le mois de septembre. Lors des premières rencontres, la Ville était plus réceptive à certaines de nos demandes, et ce, contrairement à ce que nous avons vécu lors de la dernière année. Nous avons tenté différentes approches, mais nous avons vite constaté que la Ville en veut toujours plus... toujours trop !

En plus de vouloir réduire de 12 % notre rémunération globale, de nous voler des millions de dollars avec la Loi 15 sur les régimes de retraite, la Ville ne démord pas de la possibilité de pouvoir recourir plus aisément à la sous-traitance. La Ville n'épargne personne avec cette demande. Non seulement, elle souhaite voir disparaître plusieurs emplois et ainsi confier les travaux au privé, mais elle vise également tous les emplois auxiliaires sans exception. Avec le plan quinquennal de réduction de main-d'œuvre qui est déjà bien en branle, si nous ne réagissons pas, il n'y aura presque plus de salariés cols blancs à la Ville de Montréal dans 10 ans.

C'est donc dire que nous assistons présentement à un démantèlement des services publics. Pourquoi vouloir faire place à la fraude, à la corruption et à la collusion ? La Ville refuse de voir la vérité en face et écarte complètement les conclusions du rapport de la Commission Charbonneau selon laquelle, pourtant, « l'expertise interne est un rempart efficace contre la collusion ».

Nous ne coûtons pas cher aux contribuables. Ce qui coûte cher : les contrats aux entrepreneurs malhonnêtes qui ne sont pas redevables envers les citoyens. Ne perdons pas de vue également que la Ville anticipe d'engranger des surplus de 87 millions de dollars pour 2015. Pendant ce temps, nos taxes continuent d'augmenter, alors que nos salaires sont restés les mêmes depuis quatre ans.

Nous devons nous serrer les coudes et nous tenir debout face à un employeur qui nous manque de respect. Vos représentants syndicaux ont tenu un important Conseil général le mardi 24 novembre et vous tiendront informés. On passe à l'action !

– Votre Comité syndical de négociation